

AFFAIRE N° 13

OBJET: Achat à la SEDRE du terrain d'assiette de l'opération LTS "les Mambolos" (ZAC n°1 de Moufia).

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et chers collègues,

L'échéancier figurant au bilan de la ZAC n°1 de Moufia prévoit la réalisation en 1982 des recettes correspondant au lotissement très social "les Mambolos".

Il s'agit, pour la Commune, d'acheter à la SEDRE, au prix forfaitaire de 17 000 Francs par logement, soit, pour 65 logements 1 105 000 Francs, le terrain d'assiette de ladite opération, cadastré section BI n°452, d'une superficie de 11 327m².

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à intervenir dans l'acte d'acquisition et à verser au notaire rédacteur les honoraires correspondants.

La dépense sera inscrite au chapitre 904 article 210 du budget communal et prélevé sur un emprunt consenti par le Crédit Agricole pour l'habitat social dans les écarts.

Je mets la question aux voix.

M. FOURNEL - explique sur le plan

L'opération se situe dans la Z.A.C de Moufia, le long du chemin Naze qui croise le C.D 60, 50 m avant le chemin HO-CHUI.

Mise aux voix, la question est ADOPTÉE A L'UNANIMITE

*

*

*

*Reçu à la Préfecture
de la Réunion
le 16 juillet 1982*